

Des adverbes du français comme « proformes » : vers une redéfinition de cette catégorie

Mahougbé Abraham OLOU¹

Introduction

L'article s'inscrit dans le contexte des travaux ayant analysé des adverbes de la grammaire traditionnelle du français, modificateurs verbaux, comme proportionnels à des types de syntagmes circonstanciels. Ces adverbes sont, à cet effet, désignés, par Blanche-Benveniste *et al.* (1984 et 1990), Creissels (1988 et 1995) et Kahane (2010) comme, respectivement, des *proformes* (formes linguistiques instanciées par des unités ou des séquences lexicales), des *substituts nominaux* et des *substantifs/pronoms*. Mais, sans totalement remettre en cause l'étiquetage des adverbes ci-dessus comme substituts nominaux ou substantifs/pronoms, nous souhaitons insister sur le fait qu'ils ne se substituent pas à, ou, ne commutent pas seulement avec des syntagmes nominaux ou groupes substantivaux. Ils sont aussi lexicalisés par d'autres types de séquences, voire par des unités lexicales, donnés anaphoriquement ou de façon déictique. Ceci nécessite, donc, d'autres étiquettes spécifiques. D'ailleurs, l'exemple cité par Kahane (2010 : 9) « Pierre va [ici+ là-bas...+ à Paris + dans le désert] » laisse entendre que les adverbes locatifs commutent avec un autre type de syntagme : le syntagme prépositionnel. Mais l'auteur ne l'exprime qu'en termes voilés : « Les adverbes locatifs, par exemple, ne commutent pas avec des groupes substantivaux en position canonique » (*ibid.* : 9).

Les étiquettes *substituts nominaux* et *substantifs/pronoms* ne semblent donc pas traduire l'aptitude de certains adverbes à être en relation paradigmatique avec des syntagmes prépositionnels, par exemple. La dénomination *proforme* paraît, à cet effet, plus appropriée en ce sens qu'elle renvoie à des adverbes proportionnels à toute forme linguistique. Mais, partant de l'idéal, partagé par plusieurs linguistes (Jespersen, 1924, Tesnière, 1959,

¹ Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

Creissels, 1988 et 1995, Croft, 2000, Kahane, 2010), que toutes les formes linguistiques soient étiquetées à travers leurs fonctions grammaticales précises définies par des paradigmes positionnels, et ce, pour une catégorisation claire des mots, il importe de sous-étiqueter les *proformes*.

Concernant les étiquettes *pronom* et *substitut nominal*, elles renvoient de façon rigoureuse à une forme linguistique qui se substitue, dans un contexte linguistique, à un nom et dont le référent est déterminé par ce contexte par une relation déictique ou anaphorique. Mais, on a pris, par la suite, l'habitude d'étendre la notion de pronom ou de substitut nominal à la même forme remplaçant aussi un syntagme nominal, voire une unité ou un groupe syntaxique non nominal suivant un autre contexte. Ceci a influé sur l'étiquetage de certains adverbes comme *pronoms/substituts nominaux*, proportionnels, pourtant, à des syntagmes nominaux. Ceci ne paraît pas, à l'instant, inapproprié quand on sait qu'un syntagme nominal a pour noyau un nom. Mais la catégorie adverbe étant malheureusement qualifiée de « catégorie fourre-tout » (Creissels, 1995 : 135) ou de « catégorie résiduelle » (Riegel *et al.*, 1994 : 375) ne devrait, à présent, plus être redéfinie en une autre catégorie susceptible de prêter plus tard à un autre « fourre-tout ».

Ainsi, indépendamment de cette conception traditionnelle des pronoms, les adverbes modificateurs verbaux, reprenant anaphoriquement ou de façon déictique des syntagmes nominaux circonstanciels, méritent d'être étiquetés distinctement de ceux proportionnels à des substantifs circonstanciels. Au sens de Lemaréchal (1989) et reconduit par Kahane (2010), les substantifs renvoient à des formes dont les noms nus, employés sans déterminant, mais référant à une entité possédant une substance, c'est-à-dire un objet particulier du monde palpable et observable et pouvant occuper à eux seuls les fonctions de sujet et d'objet direct.

Remarquons que les adverbes sont largement plus proportionnels à une séquence qu'à une unité lexicale, ce que ne traduisent malheureusement pas les dénominations *substitut nominal* et *pronom*. Et, même s'il faut reconnaître que des unités comme *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, rangées traditionnellement dans la catégorie des adverbes partagent des propriétés des substantifs (sans déterminant, sujet ou objet : *demain est proche*), la catégorisation de certains adverbes comme substantifs est susceptible de détruire toute la cohérence des propriétés que l'on prétend attribuer aux substantifs qui sont, selon Pinchon (1969), variables, susceptibles d'être qualifiés par un adjectif qualificatif. En outre, pour démontrer les propriétés substantivales des adverbes temporels, modificateurs verbaux, Kahane (2010)

en a commuté avec des groupes substantivaux, mais de sens non équivalents, et donc, sans proportionnalité (*hier* commutant avec *ce matin*). Or, il paraît plus éthique de considérer ce critère dans l'étiquetage précis des formes commutant avec d'autres. Creissels (1988 et 1995) a, par contre, tenu compte de ce critère : *hier* se substituant à *le jour dernier*. Toutefois, nous souhaitons insister sur le fait que *hier*, *aujourd'hui*, *demain* instancient, chacun, un référent renvoyant plus précisément à un jour de la semaine selon le contexte d'énonciation. Or, le jour porte une dénomination pouvant aussi servir de base à un nouvel étiquetage. Pour confirmer les propriétés substantivales des adverbes temporels et locatifs, Kahane (2010) les a employés aussi comme compléments de nom : *la réunion de demain/les habitants de là-bas*. Par contre, aucun adverbe de quantité n'a été employé comme modifieur verbal commutant avec des groupes substantivaux, mais comme déterminant suivi de *de* (*beaucoup de gens sont venus*) et comme pronom sujet (*beaucoup sont venus*) pour justifier leurs propriétés substantivales. Or, l'étiquette adverbe traduit par essence des éléments lexicaux placés à côté du verbe et modifiant son sens. On pourrait donc partir de l'intégration des adverbes de quantité à des constructions verbales avant de démontrer leurs propriétés substantivales.

Partant ainsi de l'étiquette *proforme*, ce travail définit ses sous-catégories dans le cadre théorique de Blanche-Benveniste *et al.* (1984 et 1990) où a été développée la notion de l'*Approche Pronominale*. Il s'agit d'une méthode de description syntaxique qui préconise l'étude systématique de la valence à partir de la relation de proportionnalité qui existe entre les dépendants lexicalisés (et dès lors spécifiques), d'une part, et, d'autre part, les éléments de référence minimale que sont les pronoms (ceux de la grammaire scolaire ainsi que certains éléments de statut comparable, d'habitude considérés comme des adverbes : *là, alors, où, quand, comment, pourquoi...*). Pour attester du caractère régi des éléments figurant à l'intérieur d'une construction verbale, l'Approche Pronominale a recours à un ensemble de critères d'insertion paradigmatique : la dimension paradigmatique est centrale dans l'approche dans la mesure où elle considère que la caractéristique majeure des éléments régis est qu'ils occupent une place à l'intérieur d'un paradigme ouvert par le verbe. Nous retenons les trois critères d'insertion paradigmatique suivants : le premier fournit *la proportionnalité entre les réalisations lexicales et la réalisation pronominale*. Cette procédure fait intervenir des critères distributionnels classiques, mais y ajoute la relation de proportionnalité, plus puissante que le procédé courant de substitution. La

structure résultante sera appelée « formulation » ; elle spécifie les compléments propres au noyau et fait abstraction des écarts liés à l'ordre linéaire des dépendants. Lorsqu'ils sont réalisés par du lexique, les éléments régis par un verbe peuvent typiquement être mis en relation avec une *proforme*, avec laquelle ils entretiennent une relation dite de proportionnalité ; inversement, les éléments régis donnés sous forme de *proforme* peuvent être instanciés par du lexique. Le deuxième critère fournit *la réalisation à travers plusieurs dispositifs de la rection*. C'est une caractéristique commune à tous les éléments régis que de pouvoir être instanciés sous une gamme de plusieurs dispositifs (direct, par antéposition,...). La troisième étape est consacrée aux relations entre les différentes formulations d'un verbe morphologique identique. Ce troisième critère met en lumière les distinctions d'ordre syntaxico-sémantiques entre formulations, et débouche sur une caractérisation des dépendants en termes de traits syntaxico-sémantiques.

Nous sommes parti des catégories de séquences et d'unités lexicales proportionnelles aux adverbes pour sous-étiqueter lesdits adverbes. Le lexique en relation paradigmatique avec des adverbes a été défini à l'aide du *Petit Larousse illustré* (2016) de Claude Augé selon que l'adverbe se présente comme une forme abrégée d'une séquence lexicale absolue (séquence ne variant pas quel que soit le contexte). Par contre, d'autres adverbes sont glosés par plusieurs réalisations lexicales que les dictionnaires ne peuvent exposer : il s'agit des adverbes anaphoriques ou déictiques. Toujours est-il qu'ils sont des formes abrégées, mais de séquences relatives. Dans ce cas, nous avons tenu compte des réalisations lexicales possibles glosant un adverbe pour le sous-étiqueter. La catégorie de la formule lexicale a servi de radical au préfixe *pro-* (idée de proportionnel à) dans le sous-étiquetage.

1. Pro-substantifs de circonstance

1.1. Pro-substantifs locatifs

Les substantifs locatifs entrant dans le paradigme des verbes recteurs et susceptibles de lexicaliser des adverbes de lieu et adverbes interrogatifs de lieu renvoient précisément à des noms propres de villes ou de quartiers de ville ou de villages ayant la propriété de référer sans déterminant : Paris, Olomouc, Berlin,... Les adverbes de lieu glosés par des substantifs locatifs sont appelés des *pro-substantifs locatifs*. En voici quelques exemples :

- (1a) *Pierre va vers Olomouc/Paris/Berlin/Lagos*-(1b) *Pierre va vers là-bas/ici/ailleurs/où ?*
 (2) *Tu vis donc à Barcelone ! Mon oncle réside près de là-bas*
 (3a) *Mon père habite Tokyo*-(3b) *Mon père habite ailleurs/loin/là-bas/...*

Le (1b) et le (3b) mettent en évidence des *pro-substantifs locatifs* déictiques, car ils instancient des référents extralinguistiques calculés en fonction du contexte d'énonciation. Par contre, le (2) traduit un emploi anaphorique de *là-bas*, car il réfère à la forme *Barcelone* donnée dans le contexte linguistique antérieur ou immédiat. Le *pro-substantif locatif* est régi par un verbe suivi ou non d'une préposition. C'est principalement le verbe *habiter* qui régit, ici, sans l'appui d'une préposition (en l'occurrence à), un substantif locatif. Dans ce cas, *habiter* traduit une résidence relativement permanente du sujet quelque part. En tout cas, il va sans dire que l'élément lexical précis (le substantif locatif) avec lequel le *pro-substantif locatif* est mis en relation paradigmatique est régi par le verbe.

Dans ce même contexte linguistique, les noms de pays sont précédés d'un déterminant, donc ne comptent pas dans les substantifs et ne sauraient mettre en évidence des *pro-substantifs* :

- (4a) *Jean s'envole pour l'Angleterre/la Chine*-(4b) *Jean s'envole pour là-bas/ailleurs/où ?*

Les *pro-substantifs locatifs* sont instanciés sous dispositif direct, car se plaçant après le verbe suivi ou non d'une préposition. Ils peuvent être antéposés au sujet du verbe pour manifester une mise en relief. Les *pro-substantifs* précédés d'une préposition sont, dans ce cas, antéposés avec leurs prépositions. Par contre, selon les règles définissant l'ordre des mots dans une interrogation, l'adverbe interrogatif *où* entraîne l'inversion du sujet et du verbe sans traduire une mise en relief.

1.2. *Pro-substantifs temporels*

Les adverbes temporels lexicalisés par des substantifs temporels sont appelés des *pro-substantifs temporels*. Les substantifs temporels en relation paradigmatique avec les *pro-substantifs temporels* renvoient précisément aux noms de jours de la semaine ayant la propriété de référer sans déterminant. En réalité, dans un énoncé, les *pro-substantifs temporels*

déictiques *demain/après-demain, hier/avant-hier, aujourd'hui* instancient chacun un référent traduisant un jour de semaine en fonction de leur contexte d'énonciation. Or, chaque jour de semaine est susceptible de fonctionner comme un substantif (*lundi, mardi, jeudi,...*) lexicalisant ainsi *demain, aujourd'hui, hier*. Certes, on peut, à l'image Creissels (1988 et 1995), analyser *hier, aujourd'hui, demain* comme proportionnels respectivement à *le jour dernier, ce jour, le jour prochain*. Dans ce cas, ils sont rangés dans une autre sous-catégorie de *proformes* (les pro-syntagmes nominaux). Mais, nous insistons sur le fait que chacun de ces trois syntagmes renvoie à une dénomination plus précise (un emploi substantival) selon le contexte d'énonciation. Si, un jour de mardi, Jean affirme à Jérémie :

(5) « *Je ne pourrai pas venir demain* »,

la forme *demain* est proportionnelle à *le jour prochain* qui renvoie plus précisément au référent *mercredi* dans ce contexte d'énonciation. Or, *mercredi*, dans le paradigme du verbe *venir*, lexicalise, seul, *demain*. Il va sans dire que *mercredi* a un emploi substantival dans ce contexte et affecte à sa *proforme demain* le statut de *pro-substantif temporel*. *Demain, aujourd'hui, hier* dénotant une période, ils sont rangés dans les *pro-substantifs temporels*.

Les *pro-substantifs temporels* sont instanciés sous dispositif direct, car se plaçant immédiatement après le verbe. Ils peuvent être antéposés en se plaçant au début de l'énoncé pour leur mise en relief. En voici un exemple :

(6) *Demain, je ne pourrai pas venir.*

Outre *hier, aujourd'hui, demain*, la forme *quand ?* en tant qu'adverbe interrogatif de temps peut être instanciée par un substantif de jour de la semaine. Elle peut aussi donc porter l'étiquette de *pro-substantif temporel* (interrogatif) en fonction de la réponse à la question qu'elle sous-entend :

(7a) *quand reviendras-tu au pays ?* -(7b) *lundi.*

Mais, on peut également s'attendre à d'autres réponses du genre :

(7c) *lundi prochain/ ce soir/après-demain/à 10h/quand le climat politique sera apaisé.*

Dans ces cas-ci, on procédera à un autre étiquetage qui sort de la sous-catégorie des *pro-substantifs temporels*. C'est une des preuves que les étiquettes ne sauraient traduire des catégories figées, mais flexibles en fonction des réalisations lexicales susceptibles de gloser une même *proforme*.

1.3. *Pro-prosubstantif interrogatif temporel*

Le *pro-substantif interrogatif temporel quand ?* peut aussi être lexicalisé par d'autres *pro-substantifs temporels* comme *après-demain, demain, hier, avant-hier, aujourd'hui*. Dans ce cas, il est étiqueté comme un *pro-prosubstantif interrogatif temporel* en ce sens que son paradigme relève des *pro-substantifs temporels*.

Etant donné que *quand ?* introduit un énoncé interrogatif, il entraîne l'inversion du sujet et du verbe.

Retenons que parmi les *pro-substantifs*, nous pouvons distinguer les *pro-substantifs locatifs* proportionnels à des substantifs désignant des villes, des quartiers, des villages et les *pro-substantifs temporels* lexicalisés par des substantifs désignant des jours de la semaine.

2. Pro-nombre

Il s'agit de la *proforme combien ?*, rangée traditionnellement dans la catégorie des adverbes interrogatifs de quantité, proportionnelle à un nombre. Dans l'énoncé interrogatif (8a) : *Combien êtes-vous ?*, la *proforme* est en relation paradigmatique avec un nombre (*douze, seize, cent, ...*) en fonction de la nature de la réponse attendue par le récepteur. On peut, en effet, s'attendre à la réponse (8b) : *Nous sommes douze* où *douze* est un élément lexical instanciant *combien*. Mais, on peut aussi s'attendre à une réponse du genre (8c) : *Nous sommes au nombre de douze*. Dans ce cas, c'est la séquence, plus précisément, le syntagme prépositionnel *au nombre de douze* qui lexicalise *combien* et ne peut être directement traité comme un *pro-nombre*, mais comme un *pro-syntagme prépositionnel*.

Remarquons que dans (9a) : *Combien de garçons êtes-vous ?*, *combien* en association avec la préposition *de* assument certes la fonction de déterminant de nom, mais sont proportionnels à un nombre à travers une éventuelle réponse (9b) : *Nous sommes douze garçons*. La forme discontinuée *combien de* peut être traitée comme une *proforme*, plus précisément un *pro-nombre* bien que ne faisant pas partie de la classe traditionnelle des

adverbes, mais des déterminants. Parlant des déterminants, les formes *plusieurs* et *beaucoup* rangées d'habitude dans les adverbes de quantité peuvent jouer le rôle de « spécificateur[déterminant] de nom », selon Creissels (1988), en association avec le pronom personnel invariable *en*, mais peuvent se comporter comme des *proformes*, plus précisément des *pro-nombres*. *Beaucoup* et *plusieurs* sont, en réalité, des « spécificateurs de nom » proportionnels à un nombre difficile à préciser :

(10a) *Ils en mangent beaucoup* (10b) *Ils en ont vu plusieurs*

Beaucoup (*beaucoup de*) et *plusieurs*, régis en association avec le déterminé *en* par les verbes *manger* et *voir*, sont instanciés par un nombre traduisant une pluralité relativement importante difficile à préciser (*cinquante*, *cent*) pendant que *en* renvoie à un nom objet (*mangues*, *grenouilles*) déterminé ou spécifié par *beaucoup* et *plusieurs*.

Dans la catégorie traditionnelle des adverbes, *combien* est la seule *proforme*, modifieur verbal, se comportant comme un *pro-nombre* en ce sens qu'elle est lexicalisée par un nombre nu (*douze*, *quarante*,...) en fonction de la forme de réponse de l'interlocuteur. *Combien* possède une propriété déictique dont le référent est défini selon le contexte d'énonciation. *Combien* introduit son énoncé en entraînant l'inversion du sujet et du verbe.

Remarquons que *combien de*, *beaucoup* (*beaucoup de*), *plusieurs* renvoient certes à un nombre, mais en qualité de déterminant d'un nom ou de spécificateur de nom avec lequel il modifie le sens des verbes. En ce sens, on ne peut les traiter comme des *pro-nombres* dans les adverbes traditionnels, modifieurs verbaux, mais comme des *pro-nombres* dans les déterminants.

3. Pro-syntagmes de circonstance

Il s'agit des *proformes* rangées traditionnellement dans les adverbes de temps, de lieu, de manière, d'accompagnement et proportionnelles à des syntagmes nominaux temporels et locatifs, à des syntagmes prépositionnels de temps, de lieu, de manière et d'accompagnement. Un syntagme nominal est composé d'au moins deux éléments lexicaux ayant pour noyau un nom. Un syntagme prépositionnel est composé d'une préposition suivie d'un syntagme nominal. En fonction des types de syntagmes lexicalisant des *proformes*, nous distinguons les pro-syntagmes nominaux de circonstance et les pro-syntagmes prépositionnels de circonstance. En fonction des sous-

types de syntagmes nominaux, nous distinguons les pro-syntagmes nominaux de temps et de lieu ; il en est de même pour les pro-syntagmes prépositionnels circonstanciels : les pro-syntagmes prépositionnels de temps, de lieu, de manière, d'accompagnement.

3.1. *Pro-syntagmes nominaux de circonstance*

3.1.1. *Pro-syntagmes nominaux de temps*

Autrefois, toujours, longtemps, souvent, encore, quand ? considérés d'habitude comme des adverbes de temps, sont des pro-syntagmes nominaux temporels car ils sont proportionnels respectivement à des syntagmes nominaux de temps comme *une autre fois, tous les jours, un long temps, un grand nombre de fois, une fois de plus, ce soir/lundi prochain/demain* régis directement par un verbe :

- (11a) *Ils vivaient autrefois de la cueillette* (11b) *Ils vivaient une autre fois de la cueillette*
(12a) *Il fait toujours beau en été* (12b) *Il fait tous les jours beau en été*
(13a) *Il marcha longtemps de long en large* (13b) *Il marcha un long temps de long en large*
(14a) *Il a souvent remporté ses combats* (14b) *Il a, un grand nombre de fois, remporté ses combats*
(15a) *Il a encore échoué à l'examen* (15b) *Il a, une fois de plus, échoué à l'examen*
(16a) *Quand me rendras-tu visite ?* (16b) *lundi prochain/ce soir/demain ?*

Concernant *hier, aujourd'hui, demain*, ils peuvent, malgré tout, être entendus comme instanciés respectivement par *le jour dernier, ce jour, le jour suivant*. Dans ce cas, ils sont aussi considérés comme des pro-syntagmes nominaux de temps. Remarquons, à cet effet, que toutes les *proformes* ci-dessus, excepté *quand ?*, sont des formes abrégées de séquences absolues.

3.1.2. *Pro-syntagmes nominaux de lieu*

Quant aux pro-syntagmes nominaux locatifs comme *ici, là, là-bas, loin, ailleurs, dedans, où ?*, ils sont en relation paradigmatique avec des syntagmes nominaux de lieu régis par un verbe suivi d'une préposition. Le paradigme virtuel des pro-syntagmes nominaux locatifs traduit des syntagmes

nominaux de lieu dont les noms propres de pays et les noms communs de zones géographiques sont les noyaux. Nous les illustrons ci-dessous :

(17a) *Pierre va vers le centre-ville* (17b) *Pierre va vers là-bas/là/ici/loin/ailleurs/où ?*

(18a) *Ils viennent de la Côte d'Ivoire* (18b) *Nous venons de là/ici/...*

(19a) *Ils sont près de la petite frontière* (19b) *Ils sont près de là/ici/...*

Les pro-syntagmes nominaux locatifs régis par un verbe suivi d'une préposition sont instanciés sous dispositif direct. Il en est évidemment de même pour leur paradigme.

Mais les pro-syntagmes nominaux locatifs et leur paradigme (n'intégrant pas les substantifs propres de villes, de quartiers de villes, de villages) peuvent aussi être régis par le verbe *habiter* non suivi d'une préposition (en l'occurrence à).

(20a) *Alain habite le centre-ville/la Côte d'Ivoire* (20b) *Alain habite ici/loin/là-bas/....*

Les pro-syntagmes nominaux locatifs régis par un verbe sans préposition sont réalisés sous dispositif direct. Mais ils peuvent aussi être antéposés au sujet en introduisant l'énoncé dans le cadre de leur mise en relief.

3.2. Pro-syntagmes prépositionnels de circonstance

Ce sont des adverbes traditionnels proportionnels à des syntagmes prépositionnels circonstanciels de divers types :

3.2.1. Pro-syntagmes prépositionnels de temps

Parmi les pro-syntagmes circonstanciels de temps, nous pouvons citer : *autrefois/jadis* (dans un temps passé), *là* (en fin de journée, vers les quatre heures,...), *auparavant* (avant ce moment-là), *d'abord* (avant cela), *ensuite* (par la suite), *enfin* (par la fin, du moins), *quand ?* (à 10 h/en décembre, en l'an 2021,...), *souvent* (d'ordinaire, dans de nombreux cas), *récemment* (à une époque récente), *tard* (à un moment avancé d'une période quelconque), *tôt* (à un moment situé relativement près du début d'une période quelconque, à cinq heures du matin), *parfois* (de temps à autre,...), *jamais* (en

aucun temps), *indéfiniment* (d'une manière indéfinie dans le temps), *désormais* (à partir de maintenant, dès ce moment), *maintenant* (à présent), *après* (plus tard, après le déjeuner,...), *avant* (plus tôt, avant le déjeuner,...), *alors* (à ce moment-là[dans le passé ou dans l'avenir] j'avais alors une quinzaine d'années), *nuitamment* (de nuit, à la faveur de la nuit).

Considérés d'habitude comme des adverbes de temps, ce sont des pro-syntagmes prépositionnels temporels, car proportionnels à des syntagmes prépositionnels de temps. Ces syntagmes sont généralement introduits par une préposition de temps (indicateur de temps) suivie d'un syntagme ou d'un élément lexical. Remarquons, à cet effet, que bon nombre de proformes sont des formes abrégées de séquences lexicales absolues.

- (21a) *Je fais, d'ordinaire, du sport* (21b) *Je fais souvent du sport*
(22a) *Je l'ai, à une époque récente, vu* (22b) *Je l'ai récemment vu*
(23a) *Nous y reviendrons plus tard* (23b) *Nous y reviendrons après*
(24) *Nous déjeunons actuellement ; nous en reparlerons après (après le déjeuner)*

3.2.2. Pro-syntagmes prépositionnels de lieu

Nous pouvons citer, à cet effet : *ici/ là-bas/loin/ailleurs/ là/dedans/où ? (à Londres, dans cette chambre, en Amérique, juste derrière le Conseil de l'Entente, en classe de troisième), dehors (à l'extérieur de[à définir selon le contexte]..., dans la cour), nulle part (en aucun lieu).*

Considérés d'habitude comme des adverbes de lieu, ce sont des pro-syntagmes prépositionnels locatifs, car proportionnels à des syntagmes prépositionnels de lieu. Ces syntagmes sont généralement introduits par une préposition de lieu (indicateur de lieu) suivie d'un syntagme ou d'un élément lexical. Parmi les proformes ci-dessus, *nulle part* est la seule lexicalisée par un syntagme prépositionnel absolu.

- (25a) *Ils se rendent à Londres* (25b) *Ils se rendent là-bas*
(26a) *Il est couché dans cette chambre* (26b) *Il est couché dedans*

3.2.3. Pro-syntagmes prépositionnels de manière

Nous pouvons citer à cet effet : *comment ? (à pieds, en voiture, de façon lente, avec un marteau, avec un informateur de référence), lentement*

(d'une façon lente), sagement (avec sagesse), plus (en quantité supérieure), beaucoup/trop (en grande quantité), moins (en quantité inférieure), mieux (d'une manière meilleure), indéfiniment (d'une manière indéfinie dans l'espace), ainsi (de cette manière, comme/en tant qu'ambassadeur de France), nullement (en aucune manière), aisément (sans difficulté).

Considérés d'habitude comme des adverbes de manière, ce sont des *pro-syntagmes prépositionnels de manière*, car proportionnels à des syntagmes prépositionnels de manière. Ces syntagmes sont introduits par une préposition de manière (indicateur de manière) suivie d'un syntagme ou d'un élément lexical.

(27a) Il a été reçu en tant qu'ambassadeur de France (27b) Il a été ainsi reçu

(28a) Il marche d'une façon lente (28b) Il marche lentement

Ainsi renvoie dans cet énoncé à une séquence lexicale relative alors que *lentement* renvoie à une séquence absolue.

Lorsque *comment ?* est mis en évidence en tant que *pro-syntagme prépositionnel de manière*, il est antéposé au verbe suivi de son sujet.

3.2.4. Pro-syntagme prépositionnel de conséquence

Nous pouvons citer en l'occurrence *alors* qui est instancié par le syntagme prépositionnel *en ce cas* ou *dans ces conditions* ou *par conséquent* en s'antéposant au sujet du verbe.

(29a) Si vous êtes d'accord, en ce cas/dans ces conditions, vous pouvez signer

(29b) Si vous êtes d'accord, alors vous pouvez signer

Remarquons que la séquence lexicalisant *alors* est relative en ce sens que la *proforme* est aussi glosée par une autre séquence dans un autre contexte.

3.2.5. Pro-syntagme prépositionnel d'alternative

Il s'agit bel et bien de *alors* qui est instancié par le syntagme prépositionnel *dans le cas contraire* en s'antéposant au sujet du verbe.

(30a) *Il doit être malade, ou dans le cas contraire, il a raté son train*

(30b) *Il doit être malade, ou alors il a raté son train*

4. Pro-propositions

Les pro-propositions désignent des *proformes* instanciées par des propositions subordonnées en s'antéposant au verbe recteur suivi du sujet inversé. Nous pouvons citer *pourquoi ? quand ? où ?* rangés traditionnellement dans la catégorie des adverbes interrogatifs. Selon les trois sous-types de propositions subordonnées lexicalisant les pro-propositions, nous avons défini trois sous-types de pro-propositions.

4.1. Pro-proposition causale

Il s'agit en l'occurrence de *pourquoi ?* glosé par des propositions subordonnées causales introduites par des conjonctions de subordination de cause comme : *parce que, puisque, comme, étant donné que,....*

(31) *Pourquoi pleures-tu ?* Réponse possible : *parce que j'ai échoué à mon examen*

La forme *pourquoi* est ici glosée par la séquence lexicale qui est une proposition subordonnée de cause : *parce que j'ai échoué à mon examen*.

4.2. Pro-propositions temporelles

Il s'agit en l'occurrence de *quand ?* qui est proportionnel à des propositions subordonnées temporelles introduites par des conjonctions de subordination de temps comme : *quand, lorsque, dès que, au moment où,....*

(32) *Quand rentreras-tu au pays ?* R : *lorsque le climat politique sera apaisé.*

La forme *quand* est ici proportionnelle à la proposition subordonnée temporelle : *lorsque le climat politique sera apaisé.*

4.3. Pro-propositions relatives

Il s'agit principalement de *où* ? rangé traditionnellement dans la catégorie des pronoms interrogatifs ou des adverbes locatifs interrogatifs. Cette forme est instanciée par des propositions subordonnées relatives introduites par le pronom relatif *où*.

(33) *Où se situe le ministère de la fonction publique ? R : où les lampadaires sont plantés.*

La forme *où* est ici instanciée par la proposition subordonnée relative : *où les lampadaires sont plantés*.

Etant donné que les trois types de pro-propositions régissent des interrogations, ils sont précisément et respectivement des pro-propositions causales, temporelles, relatives interrogatives. Ils entraînent, à cet effet, l'inversion du sujet et du verbe de l'énoncé qu'ils introduisent.

5. Pro-phrases

Il s'agit par exemple de *oui*, *non*, *évidemment*, *peut-être* rangés traditionnellement dans la catégorie des adverbes d'opinion et proportionnels à des phrases-réponses aux questions posées. En réalité, à défaut de répondre à une interrogation totale par une phrase, nous pouvons nous contenter d'un *oui*, d'un *non*, d'un *évidemment*, d'un *peut-être* assez abréviatif.

(34) *Ton patron te pardonnera-t-il ? R : oui (en lieu et place de : il me pardonnera)*

Mais, il est aussi possible de répondre ainsi : *oui, il me pardonnera*. Dans ce cas le paradigme absolu *il me pardonnera* est emphatique.

Remarquons que selon les quatre types d'adverbes d'opinion, nous avons défini quatre sous-types de pro-phrases : d'affirmation (*oui*), de négation (*non*), de certitude (*évidemment*, *sûrement*, *certainement*), de doute (*peut-être*).

Conclusion

Parmi les adverbes du français, en tant que modificateurs verbaux, il y en a qui méritent d'être appréhendés comme des *proformes* en partant de leurs fonctions grammaticales liées à leurs paradigmes positionnels dans des énoncés. Certes l'étiquette adverbe traduit la fonction grammaticale des mots qualifiant le procès ou modifiant le sens du verbe en se plaçant près de (avant ou après) lui. Mais, c'est en fonction de la proportionnalité de ces adverbes à des unités lexicales ou à des groupes syntaxiques les instanciant qu'ils parviennent à modifier le sens du verbe. Ce critère de proportionnalité qui définit ainsi la nature primaire de ces adverbes justifie leur redéfinition vers la catégorie des *proformes*, mais particulièrement vers les sous-catégories de *proformes* en fonction des divers types d'unités lexicales et de groupes syntaxiques avec lesquels elles sont en rapport paradigmatique. Ceci étant, cinq grandes sous-catégories de *proformes* ont été proposées. Excepté les pro-nombres, chaque sous-catégorie a laissé entrevoir d'autres sous-sous-catégories allant de deux à quatre. Les pro-syntagmes prépositionnels de circonstance constituent la seule sous-sous-catégorie à être subdivisée en d'autres sous-catégories.

Bibliographie

- Augé, Claude, 2016, *Le Petit Larousse Illustré*, Éditions Larousse.
- Blanche-Benveniste, Claire *et al.*, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF, 1984.
- Blanche-Benveniste, Claire *et al.*, *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, CNRS éditions, 1990.
- Creissels, Denis, « Quelques propositions pour une clarification de la notion d'adverbe », *Cahier de linguistique hispanique médiévale*, 7, 1988, p. 207-216.
- Creissels, Denis, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF, 1995.
- Croft, William, « Parts of speech as language universals and as language-particular categories », dans M.P. Vogel, B. Comrie, *Approaches to the typology of word classes*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, 2000, p. 65-102.
- Grevisse, Maurice, *Le Bon usage*, De Boeck Supérieur, 2016.

- Jespersen, Otto, *The Philosophy of Grammar*, Chicago, Chicago U. Press, 1924.
- Kahane, Sylvain, « Entre adverbes, noms et pronoms : le cas des modifieurs temporels », *Actes du CMLF 2010*, La Nouvelle Orléans, Paris, ILF, EDP Sciences, 2010, p. 24-38.
- Lemarechal, Alain, *Les parties du discours : sémantique et syntaxe*, Paris, PUF, 1989.
- Pinchon, Jacqueline, « Problème de classification. Les adverbes de temps », *Langue française*, 6, 1969, p. 74- 81.
- Roubaud, Marie-Noelle, Sabio, Frédéric, « Les clivées en *c'est là que, c'est là où* : structures et usages en français moderne », *Repère DoRiF*, 6 (Recherches sur la syntaxe verbale en français et en italien. Hommage à Claire Blanche-Benveniste), Do.Ri.F Università, Roma, 2015, p. 32-44.
- Tesnière, Lucien, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.
- Van Den Eynde, Karel, Mertens, Piet, « La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal », *Journal of French Language Studies*, 21, 2003, p. 14-28.
- Vodenitcharova Margarita, *Portée de l'adverbe en français*, Mémoire de DEA en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Lumière-Lyon II, 1992.
- Zeroual, Mohamed, *L'adverbe et son impact dans la presse française : le cas des textes sur les révolutions arabes*, Mémoire de Magister en Sciences du langage, Ecole doctorale, Réseau-Est. Ouargla, 2014.